

## **Compte rendu de l'intervention du jeudi 3 février 2020 dans le cadre de la semaine de l'orientation « les études de droit »**

Le nombre d'échecs est énorme en première année.

C'est une licence générale avec des options.

La licence est composée de cours magistraux en amphis et de travaux dirigés avec présence obligatoire. 20 à 30 personnes. But : approfondir un point précis du cours. Chaque TD demande énormément de travail.

Il faut choisir en TD des matières difficiles. Exemple : contentieux administratif. En première année, il faut prendre ce qui intéresse le plus.

Il y a au minimum une langue étrangère qui se fait sous la forme d'un TD.

Il existe un parcours spécifique : droit européen. Pour le faire il faut deux langues. Si l'on suit droit européen, on est prioritaire pour Erasmus.

Il n'y a pas de stage sauf sur la base du volontariat. C'est nécessaire d'en effectuer pour savoir les métiers qui vont plaire ou non.

Il faut valider les semestres. Il y a des partiels avec ou pas du contrôle continu sur les TD.

Dès le second trimestre de la deuxième année de licence il faut choisir entre droit privé et droit public.

| Droit privé  | Droit public   |
|--|--|
| Etat<br>Collectivités<br>Hôpitaux<br>On peut être avocat en droit public | Entreprises<br>Travail<br>Affaires civiles et familiales |

Si l'on doit travailler pour des questions financières, il est impossible d'avoir un contrat de 35 heures.

### **Méthodes de travail**

Il faut s'organiser, avoir un rythme de travail et ne pas se décourager. Le but est d'être efficace et de continuer à vivre.

Prévoir un classeur par matière.

Il faut utiliser un code couleur. Par exemple, bleu pour la jurisprudence, rouge pour les notions.

Il faut échanger ses prises de notes après avoir constitué un groupe de travail.

Il faut mettre de suite ses notes au propre. Il faut les compléter avec des livres. Il faut par exemple intégrer des articles dans sa prise de notes.

Il faut avoir une veille juridique. Il faut s'abonner à Légifrance.

Il faut tout travailler de front et notamment les cours magistraux sans TD. Si l'on passe l'examen à l'oral, les questions sont données à l'avance.

Il faut être très précis sur les termes. Exemple : la loi DISPOSE / Le contrat STIPULE. Il est donc nécessaire d'acheter un lexique des termes juridiques, par exemple celui de chez Dalloz (il y en a au CDI)

Il faut relire ses cours une demi-heure avant de s'endormir.

Si l'on a des questions le chargé de TD est plus disponible que le professeur chargé du cours magistral.

Attention différentes parties du programme ne sont pas étudiées. Il faudra le faire seul en allant à la BU (emprunts ou sites comme Dalloz ou Lexis)

